

COMMUNIQUE DE PRESSE

Eco Delta Développement noue un partenariat privilégié avec Visu pour valoriser le paysage de ses futurs sites éoliens et solaires

Paris, le 15 décembre 2008 – Le groupe Eco Delta Développement (EDD), développeur et exploitant indépendant de sites de production d'électricité éolienne et solaire, a conclu un partenariat privilégié avec Visu, bureau d'études spécialisé en paysage et en environnement.

Eco Delta Développement montre ainsi sa volonté de participer activement à la diminution des émissions de gaz à effets de serre, grâce à l'installation de parcs éoliens et solaires, dans le respect du paysage et de la nature des campagnes françaises.

L'équipe d'écologues et de paysagistes de l'agence Visu animée par Thomas Casalta conseillera Eco Delta Développement à tous les stades de la création de ses parcs jusqu'au dépôt du permis de construire. Elle l'accompagnera dans ses choix stratégiques susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement : identification des sites d'implantation, réalisation d'études préalables sur le paysage, la faune et la flore, élaboration du plan des installations, tracé des voies d'accès...

«Le partenariat que nous avons conclu avec Visu traduit notre souci d'offrir aux collectivités locales une solution sur-mesure pour valoriser leur environnement au travers d'équipements structurants de production d'énergie renouvelable. Pour les équipes d'Eco Delta Développement et de Visu, la réussite d'une installation éolienne ou solaire réside dans la qualité de son insertion paysagère et environnementale. C'est elle qui suscite l'adhésion des riverains et des différents acteurs du territoire», explique Ronald Knoche, Président du Directoire d'Eco Delta Développement.

«Pour ses différents projets dans toute la France, nous apportons à Eco Delta Développement, notre expertise terrain et notre capacité à fédérer des compétences tant internes qu'externes. Notre étroite collaboration avec les paysagistes des Directions départementales de l'équipement (DDE) et des Directions régionales de l'environnement (Diren) est un important atout pour les collectivités

locales qui souhaitent s'équiper en parcs d'énergies renouvelables », ajoute Thomas Casalta, fondateur de Visu.

A propos d'Eco Delta Développement

Développeur et exploitant indépendant de sites de production d'électricité à base de sources d'énergie éolienne et solaire, Eco Delta Développement (EDD) se fixe un objectif de production de 300 MW d'ici 2012.

Depuis sa création en 2002, EDD a su développer, à partir d'un premier brevet déposé par ses équipes de R&D, un savoir-faire spécifique en matière d'infrastructures énergétiques. Aujourd'hui, EDD souhaite mettre en place des partenariats avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers, en leur proposant de contribuer activement au plan national de baisse des émissions de gaz à effets de serre, grâce à l'installation de parcs éoliens ou solaires. Le groupe, dont le portefeuille de projets représente 1 000 MW, dispose de permis pour construire des installations totalisant une puissance de 100 MW (96 MWe d'électricité éolienne et 4 MWe d'électricité solaire) dans le Sud et le Centre de la France.

EDD bénéficie de l'appui industriel et capitalistique de la Caisse des Dépôts, institution financière publique très impliquée dans la diversification du bouquet énergétique, qui détient 20 % de son capital, ainsi que du soutien de l'Anvar. Les équipes de EDD, experts du monde de l'énergie et de l'environnement, interviennent à tous les niveaux des projets : développement, coordination, financement, assistance à maîtrise d'ouvrage et exploitation.

Contacts

Eco Delta Développement

Ronald Knoche
Président du Directoire
Tel : + 33 4 42 01 65 80
contact@ecodd.com

Calyptus

Marie-Anne Garigue
Relations Presse
Tel : + 33 1 53 65 68 63
marie-anne.garigue@calyptus.net

A propos de Visu

Créé en mai 2008 à Ajaccio par Thomas Casalta, Visu est un bureau d'études en paysage et en environnement. Son équipe d'écologues et de paysagistes accompagne les entreprises et les collectivités dans la résolution de leurs problématiques environnementales au travers de missions d'études réglementaires, de management environnemental et de suivi paysager.

L'agence Visu compte notamment parmi ses clients le Parc Naturel Régional de Corse et la Ville d'Ajaccio.

Contact

Agence Visu

Thomas Casalta
Tel : + 33 4 95 73 18 53
t.casalta@agencevisu.com